

Association (dénomination sociale) : ASSOCIATION DES PARENTS DE PARIS LA DEFENSE
Adresse (siège social) : 17 Rue De L'industrie, 92400 Courbevoie



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 26/09/2024, les membres de l'association ASSOCIATION DES PARENTS DE PARIS LA DEFENSE se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, annexée au procès-verbal, et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'assemblée générale est présidée par Albert LAHOUD, en qualité de président de l'association et est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de l'Association.

Il est assisté par un secrétaire de séance, Bérangère CASES en tant que membre du bureau de l'association.

Membres présents

Sont présents ou représentés les membres de l'Association suivants, qui déclarent avoir signé la feuille de présence annexée au présent procès-verbal.

Le président met à la disposition des membres les éléments suivants :

- La copie de la convocation adressée à chaque membre ;
- La feuille de présence ;
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

À l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Ordre du jour

- Présentation du rapport d'activité
- Approbation des comptes annuels
- Affectation des résultats
- Présentation du budget prévisionnel de l'Association
- Présentation des projets de l'Association
- Admission de nouveaux membres
- Montant de la cotisation
- Nomination et Vote de l'auditeur

Présentation du rapport d'activité

Le Président décide de présenter le rapport des activités de l'Association qui ont eu lieu pendant l'exercice social clôturé. Les points marquants sont les suivants :

Le président de l'association, Albert Lahoud, ouvre la séance à 19 heures 05 en exprimant sa gratitude envers les membres présents pour la confiance qu'ils lui témoignent. Les moments clés de l'année seront soulignés lors des discussions, et une reconnaissance est adressée à tous les membres et volontaires ayant contribué à l'ensemble des initiatives cette année. Les objectifs de l'association sont rappelés à l'assemblée : l'APPLD est une association régie par la loi de 1901, à but non lucratif. L'APPLD soutient l'établissement scolaire dans la mise en œuvre de divers projets et est également chargée de l'organisation des activités spécifiques au niveau de l'enseignement primaire.

Pour l'année 2023-2024, de nombreux efforts ont été déployés pour mener à bien des projets au sein de l'école primaire, incluant les activités spécifiques, l'organisation de la cantine, le programme d'accueil durant les vacances scolaires, ainsi que les relations avec La Ligue 92. Un nombre réduit de projets a été réalisé dans le secondaire, et l'association aspire à renforcer sa présence à ce niveau au cours de l'année 2024-2025. En effet, 100 % des familles des classes de primaire sont membres de l'APPLD, tandis que seulement 10 % des familles des classes de secondaire le sont.

Le président présente ensuite l'équipe de l'association pour l'année écoulée, comprenant les membres élus et ceux occupant d'autres postes clés, notamment le trésorier, le vice-trésorier et l'auditeur. Une membre élue, Vanessa Le Corguillé, termine son mandat de trois ans cette année, ce qui entraînera un vote pour élire un nouveau membre de l'association.

Le président met également en lumière les événements majeurs de l'année 2023-2024, dont la "boom" de fin d'année pour le primaire, la Springfest, la vente d'objets fabriqués par les élèves du primaire (torchons), la vente de chocolat, les clubs de langues au primaire, la collecte de jouets solidaires en vue des fêtes de fin d'année, ainsi que l'organisation d'une brocante et d'une soirée de rencontre pour tous les parents membres de l'association. Les fonds collectés durant les différentes ventes en lien avec ces événements sont destinés à l'école ou à être utilisés par l'association pour le financement de projets, ce qui a notamment permis à l'école primaire d'acquérir un jeu d'échecs grandeur nature.

Pour le secondaire, l'événement Career Day, prévu en janvier 2025, sera financé par les fonds récoltés par l'association. L'un des objectifs de l'association est d'animer la communauté constituée par les familles, l'école et l'environnement extérieur, tel que la mairie ou la ville. Certains événements, comme la Springfest, ont rencontré un vif succès, tandis que d'autres, tels que la brocante, qui avait lieu pour la première fois, n'ont pas nécessairement répondu aux attentes de tous les participants. Cependant, il est à noter que les enfants ont largement participé à cet événement, qu'ils ont grandement apprécié.

La décision relative à la reconduction de la brocante en 2024-2025 n'est pas encore prise.

L'équipe de l'association a pour ambition, au cours de l'année 2023-2024, d'étudier la mise en place de nouveaux projets afin de rassembler la communauté. Un autre exemple d'initiative est la création d'une page LinkedIn dédiée aux anciens élèves de l'EPPLD, à laquelle tous les membres sont invités à se joindre pour contribuer à l'élargissement du réseau de l'école. La secrétaire, Vanessa Le Corguillé, présente les sept activités spécifiques proposées à l'école primaire, qui incluent la danse, le théâtre, la construction avec des Lego/robotique, la capoeira et les échecs. Ces activités sont animées par des intervenants extérieurs dans l'enceinte de l'école primaire. L'organisation et les inscriptions aux activités sont prises en charge par des parents volontaires. Les parents désireux de s'impliquer dans la gestion des activités spécifiques ou souhaitant proposer de nouvelles activités sont invités à faire part de leurs idées et à s'engager aux côtés des parents déjà impliqués dans ces projets.

Approbation des comptes annuels

Le Président de l'Association présente aux membres effectifs les comptes annuels. Les points marquants sont les suivants :

Le président présente ensuite les éléments financiers relatifs à l'année 2023-2024. Il est souligné que le détail des comptes est partagé avec tous les membres dans un souci de transparence. Un nouveau logiciel a été mis en œuvre cette année, permettant ainsi de centraliser de nombreux aspects de la comptabilité. Cela a facilité le processus d'établissement des comptes. Les éléments financiers indiquent un résultat de 9 075 euros, étant précisé que l'association n'a pas pour but la réalisation de bénéfices commerciaux. Ce résultat positif s'explique par les fonds collectés en 2023-2024, qui sont destinés à des projets à implanter durant l'année 2024-2025. D'autres éléments financiers sont mis en avant : 1) une aide spécifique de 2000 euros a été obtenue et sera allouée à des projets liés à des événements culturels autour de la thématique de l'Europe ; 2) un fonds spécial de solidarité a été intégré au budget cette année, suite à une sollicitation du comité éthique par l'école concernant une demande de solidarité à l'égard des familles. L'auditeur, Fabricio Da Silva, présente ensuite son rapport d'activité sur les comptes pour l'année 2023-2024. Le rapport met en lumière une observation ainsi que quelques recommandations. L'observation concerne l'intervenant pour le club de langue en allemand, qui est employé par l'APPLD pour ses services. Le salaire du mois d'avril a été réglé avec un retard et a été versé en juin de la même année.

À l'occasion des débats portant sur l'approbation des comptes, les questions ou réserves suivantes ont été émises par les membres de l'Association :

Albert Lahoud souligne que ce montage particulier ne concerne qu'un seul professeur. En effet, cette personne ne disposait pas d'une structure permettant d'être rémunérée par l'école autrement. Toutefois, des efforts sont en cours pour accompagner cette personne afin de trouver une solution pour qu'elle puisse être rémunérée selon un modèle différent, tel que celui de l'auto-entrepreneur. L'objectif est de simplifier les tâches à accomplir et d'atténuer les complications liées à l'embauche d'un salarié, telles que la gestion des paiements à l'URSSAF.

L'assemblée générale reconnaît et accepte les comptes de l'Association pour l'exercice clos, tandis que les comptes et les opérations connexes sont compris et approuvés par celle-ci.

L'assemblée générale reconnaît que le résultat de l'exercice indique un surplus de 9075.95 euros. En conséquence, l'assemblée générale donne quitus aux administrateurs de l'Association de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Affectation des résultats

L'assemblée générale décide que l'excédent de l'exercice clos sera réparti comme suit :

Le résultat est affecté au report à nouveau.

À l'occasion des débats portant sur l'affectation des résultats, les questions ou réserves suivantes ont été émises par les membres de l'Association :

Aucune question n'est posée par l'assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Présentation du budget prévisionnel de l'Association

Le Président de l'Association présente le budget de l'Association pour l'exercice social à venir. Les points marquants sont les suivants :

Le président expose ensuite le budget prévisionnel pour l'année 2024-2025, en mettant en lumière les recettes (cotisations, subventions, activités spécifiques et clubs de langues) ainsi que les principales dépenses (frais liés au personnel dédié à la gestion des enfants durant le temps de pause méridienne, divers outils informatiques, le Career Day, le Year Book, du matériel pour les écoles, ainsi qu'un fonds destiné à couvrir les frais des voyages scolaires, les assurances, la cotisation à l'association des Écoles Européennes CAPEEA, la participation à l'achat des vêtements pour la cérémonie du Baccalauréat, ainsi que l'organisation de la fête du Baccalauréat. Les dépenses englobent également le paiement des intervenants pour les clubs de langues et les activités spécifiques.

À l'occasion des débats portant sur le budget prévisionnel, les questions ou réserves suivantes ont été émises par les membres de l'Association :

Le trésorier, Gilles Momper, note qu'il y a une très belle évolution de l'association concernant l'implémentation de nouveaux outils facilitant les travaux de comptabilité. En outre, les événements centrés sur la communauté, les différentes initiatives et les fonds collectés en faveur de l'école sont également mis en avant.

Une question formulée par un membre demande combien de membres composent l'association. Albert Lahoud répond que cette année, 100 % des familles au niveau du primaire sont membres de l'APPLD, tandis que 30 % des familles au niveau du secondaire le sont. Une autre question d'un membre s'interroge sur la subvention inscrite dans le budget intitulée "subvention pour la pause méridienne". Albert Lahoud explique que, pour la cantine, les parents des élèves du primaire reçoivent une facture émise par la Ligue 92. Cependant, d'autres coûts, tels que le personnel surveillant les enfants durant le repas, sont à considérer. Afin de couvrir ces frais, l'association sollicite une subvention auprès de la mairie de Courbevoie. Il est également noté que le processus avec la Ligue 92 a été simplifié, demandant désormais que la facturation des frais à l'APPLD soit réalisée sur la base d'un taux moyen, plutôt qu'en fonction du quotient familial de chaque enfant. Cela permet d'établir un budget prévisionnel de manière beaucoup plus précise et simplifiée.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Présentation des projets de l'Association

Le Président présente les projets d'activité pour l'exercice social à venir. Les points marquants sont les suivants :

Le président présente le calendrier prévisionnel des événements pour l'année 2023-2024, celui-ci se décline en deux volets : les événements destinés aux enfants et ceux destinés aux parents. Une rencontre entre les parents est programmée pour le mois d'octobre. Des conférences portant sur des thématiques d'actualité seront accessibles en ligne, tant pour les parents que pour les enfants. Divers événements seront également organisés, tels que la Spring Fest et la Boom du primaire.

À l'occasion des débats portant sur les projets de l'Association, les questions ou réserves suivantes ont été émises par les membres de l'Association :

Aucune question n'est posée par l'assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Admission de nouveaux membres

Suite aux candidatures déposées préalablement à l'assemblée, l'Association examine l'admission des membres suivants comme membres effectifs de l'Association :

Jonathan Dalon, Tiberiu Convaci

À l'occasion des débats portant sur l'admission de nouveaux membres, les questions ou réserves suivantes ont été émises par les membres de l'Association :

Les membres sont invités à voter de manière électronique. Les résultats des votes sont joints.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Montant de la cotisation

Il est décidé de porter le montant de la cotisation à 15 EUR. Ce montant devra être réglé par les membres de l'Association à une fréquence annuelle.

À l'occasion des débats portant sur la modification du montant de la cotisation, les questions ou réserves suivantes ont été émises par les membres de l'Association :

Aucun changement dans le montant de la cotisation n'est à signaler.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Nomination et Vote de l'auditeur

La candidature de Vincent ANCELLY, proposé en tant qu'auditeur pour l'année 2024-2025, est présentée.

À l'occasion des débats portant sur la présente résolution, les questions ou réserves suivantes ont été émises par les membres de l'Association :

Aucune objection ni question n'est formulée par l'assemblée générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, il est décidé de lever la séance. L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes, en vue de l'accomplissement des formalités légales.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et faire valoir ce que de droit.

Le Président de séance – Le secrétaire de séance



Albert LAHOUD
Président



Bérengère CASES
Secrétaire de séance



Vanessa LE CORGUILLÉ
Secrétaire Générale

Voting time! APPLD Board Candidates & Actions

September 26, 2024 at 8:45pm – September 28, 2024 at 1:00pm
(GMT+01:00) PARIS

Ended

Actions ▾

104 ballots submitted

of 229 eligible voters (44 opened) – 45%

229 emails and 228 SMS sent - 0 notices queued

3 notices undeliverable. [Fix it](#)

- Voters
- Results
- Graphed Results
- Vote by Vote
- Voter Audit
- Admin Audit

Export Results ▾

Board Members / Membres du Bureau

PLURALITY 92 votes tallied and 12 abstentions

Jonathan DALON	66 votes 71.74%
Tiberiu COVACI	26 votes 28.26%
Jonathan DALON wins with 71.74% of the vote.	

2023-2024 Budget Approval

PLURALITY 95 votes tallied and 9 abstentions

Yes - I approve / Oui - J'approuve	95 votes 100.00%
No - I oppose / Non - Je m'y oppose	0 votes 0%
Yes - I approve / Oui - J'approuve wins with 100.00% of the vote.	

2024-2025 Provisional Budget Approval

PLURALITY 95 votes tallied and 9 abstentions

Yes - I approve / Oui - J'approuve	94 votes 98.95%
No - I oppose / Non - Je m'y oppose	1 vote 1.05%
Yes - I approve / Oui - J'approuve wins with 98.95% of the vote.	

Membership Fees 2024-2025

PLURALITY 101 votes tallied and 3 abstentions

Yes - I approve / Oui - J'approuve	101 votes 100.00%
No - I oppose / Non - Je m'y oppose	0 votes 0%
Yes - I approve / Oui - J'approuve wins with 100.00% of the vote.	

Auditor: ANCELLY, Vincent

PLURALITY 96 votes tallied and 8 abstentions

Yes - I approve / Oui - J'approuve	96 votes 100.00%
No - I oppose / Non - Je m'y oppose	0 votes 0%
Yes - I approve / Oui - J'approuve wins with 100.00% of the vote.	

Édition de la feuille de présence de Membres Internes

[Retour](#) **Édition de la feuille de présence de Membres Internes**

Supprimer

Enregistrer

Date de la feuille de présence *

26/09/2024

Récapitulatif

Nombre de personne(s) présente(s)

40 / 231

Pourcentage de présence

17%

☐	Laurence ALEXIS
☒	Jose-Luis ALVAREZ-GALVAN
☒	Ingrid ANCELLY
☒	Vincent ANCELLY
☐	Sylla ANNA
☐	Eric ANVAR
☐	Nadjat ATTOUMANE
☐	Florence AYISSI
☐	Pierre BAGLINA
☐	Dhammika BAGLINA WANIGASEKERA
☐	Mouna BALI
☐	Danilo BARBAGALLO
☐	Danilo BARBAGALLO
☒	Marion BARRAULT
☐	Andrés BARRENECHE GARCIA
☐	Virginie BARRET
☐	Nathalie BARROIS
☐	Thomas BARROIS
☐	Olivier BARTEAU
☐	Nicolas BEAUMONT
☐	Philippe BELAN
☐	Alberto BENAVENTE
☐	Mouna BENNANA
☐	Nataliya BESNIER
☐	Xavier BEZIO
☒	Sebastien BIEVA
☐	Danae BILHEUDE
☐	Lucia BINZARU
☐	Marie BISCHOFF
☐	Clement BOIDARD
☐	Florian BOITEUX
☐	Cristina BONILLO OLIVARES
☐	Bartels BORIS
☒	Stéphane BOUJON
☐	Christelle BOUTAL
☐	Christophe BRASSELET
☐	Valerie BREUVART
☐	Isabelle BRISSET
☒	Giacomo BURATTI
☐	Alina BUTUM
☐	Rafael CARDOSO DE MELLO
☐	Eun-Ji CARUJO FAVA RICA
☐	Jerome CARUJO FAVA RICA
☐	Stefania CASCIO
☒	Bérengere CASES
☐	Elodie CASTILLE
☐	Alexis CAVELIER

☐	Claire CAVRET-BARRENECHE GARCIA
☐	Thomas CELINE
☐	Christian CHOQUE CORTEZ
☐	Vera CHUIKO JULIEN
☐	Amandine CORDIER
☐	Dounia CORNILLE
☐	Nicoleta COVACI
☐	Tiberiu COVACI
☒	Szabolcs CSEPREGI
☐	Reinier CUELLAR QUEVEDO
☒	Fabricio DA SILVA BEZERRA
☐	Jonathan DALON
☒	Najat DALON
☐	Leonardo DE TERLIZZI
☐	Nicolas DELESTRE
☐	Sophie DEO VAN KELLEHER
☐	Baptiste DEPOIS
☐	Mathilde DESFEUILLET
☐	Alina DIACONU-BOITEUX
☐	Inna DIARRA-KOHLHAGEN
☒	Hélène DINTINGER
☐	Rachida DKHISSI
☒	Aneliya DUPRE
☐	Tea EGER
☐	Fabienne END PROST
☒	Hinda ENNAMARI
☐	Arnaud FABRE
☐	Marcello FAGA
☐	Vincenzo FAIELLA
☐	Qianjun (Anna) FEI
☐	Marie-Laure FICHOUX
☐	Terena FOFANA
☐	Gisela FONSECA
☐	Idoia FRADUA
☐	Élisabeth FRENKIAN
☐	Christaline GABRIEL
☐	Irina GAFITA
☐	Radoslaw GAJEWSKI
☒	Pablo GALA SERRA
☐	Karena GARNIER
☒	Audrey GASTEUIL
☒	Emmanuelle GAUTIER
☐	Martine GEERKENS
☐	Alison GEORGES
☐	Jean-François GEORGES
☐	Gregoire GILLINGHAM
☒	Nicolas GIRAudeau

☒	NICOLAS GIRAudeau
☐	Marion GODARD
☐	Venkatesh Kumar GOVINDARAJ
☐	Romain GROELL
☐	Constance HAKUNA
☐	Elliot HAKUNA
☐	Clothaire HANSE
☐	Nadia HENNI
☐	Adrien HERMINIER
☐	Laurent HONDERMARCK
☐	Julie HONG
☐	Florent HUNSINGER
☐	Orianne HUNSINGER
☐	Stefan IARCA
☐	Cristina IGNAT
☐	Eirini KANONI
☐	Olivier KARUSISI
☐	Khushaali KATARIA
☐	Cecilia KELLQUIST
☒	Vishwachander Reddy KESIREDDY
☐	Rachel KINGSTON
☐	Tania KLIMCUK RADOJCIC
☐	Parfait KOAKAN
☐	Dominik KOHLHAGEN
☐	Manel KOUKI
☐	Raed KOUKI
☐	Slawek KOZDRAS
☐	Sylwia KRASON-KOZDRAS
☐	Vishal KUMAR
☐	Victoire LABBÉ
☒	Cristina LAHAYE
☒	Albert LAHOUD
☐	Melanie LAHOUD
☐	Christiane LALOY
☐	Ismail LARBI MEZIANE
☐	Jessica LARSSON
☐	Vicente LAURENT
☐	Juliet LAWAL
☐	Fanny LAYRISSE HONDERMARCK
☐	Paul LE CORGUILLÉ
☒	Vanessa LE CORGUILLE
☐	Damien LEMOINE
☐	Le-Quyen LEMOINE
☐	Cereser LEONARDO
☐	Constance LEVARD
☐	Gerald LEVY
☐	Sarah LEVY

☐	Oliver LOPEZ
☐	Valentina LORUSSO
☐	Marion LUNA
☒	Masima MANGENOT
☐	Clelia MARINO
☒	Adan MARTIN
☐	Sarah MARTIN
☐	Kristina MASLAUSKAITE-PERARD
☒	Nikos MASSIOS
☐	Jennifer MATASICK
☐	Roberta MATTOS BARRETO
☐	Brice MEDJO
☐	Daria MELNIK
☐	Lyes MERAIHI
☐	Tomas MERI
☐	Ruta MERKEVICIUTE
☐	Inci METIN
☐	Valérie MEYRIAL
☐	Sébastien MICHEL
☐	Radost MILEV-BARTEAU
☐	Gabriel MITRACHE
☐	Roxana Andreea MITRACHE
☒	Gilles MOMPER
☐	Netiya MOOLKAY
☐	Julie MORAILLON
☐	Alex MOUDIAPPANADIN
☐	Magdalena MROZ
☐	Olivia MUÑOZ-ROJAS OSCARSSON
☐	Sankara Raman NARAYANAN
☒	Andreea NICOLAU
☐	Florin NICOLAU
☒	Nathalie NIDELET
☐	Violaine NINARD
☒	Florian NITSCHKE
☐	Alison NORTON
☐	Steve NORTON
☐	Nessrine NOUVEAU
☐	Charlotte O'RIAIN
☐	Gavin O'RIAIN
☒	James OKORO
☐	Ismail OMAR HASSAN
☐	Suzy PAGBE BALEBA
☐	Alexandra PAGET
☐	Christina PAPPA
☒	Thomas PARFITT
☐	Brajesh PATEL
☒	Nayana PELLICER

☐	Luc PERARD
☐	Camilla PETRAKIS
☐	Darko PETROVIC
☐	Fernando PIRES
☐	Laure PLANTET
☒	Channing PLATEVOET
☐	Mickael POULAIN
☐	Daniel PRAT
☐	Kristijan RADOJCIC
☐	Matteo RAVA
☐	Arunabrata RAY
☐	Moumita Malkhandi RAY
☐	Fabrice RICHARD
☐	Laure RICHARD
☒	Sabela RIVEIRO FETEIRA
☐	Aurélien ROUSSEL
☒	Silvia SARRIA
☐	Stany SERRAO
☐	Dounia SHITA
☐	Ewa SMIGIELSKA
☐	Aleksander SMIGIELSKI
☐	Karolina SOBIECKA ANTONIADOU
☐	Olga SOBOLEVA
☐	Cristina SPOIALA
☐	Sarla STAVROULA
☐	Agata STEPIEN
☐	Maja STOJISAVLJEVIC
☒	Lisa SUTTO
☐	Lina TAMULENAS
☐	Vaidotas TAMULENAS
☐	Florie-Anne THUET
☐	Nevenna TODOROVA
☐	Praful TRIPATHY
☐	Léa TROLLIET
☐	Georgios VERGADOS
☒	Mélanie VIQUEL
☐	Angeliki VOGIATZI
☒	Mona VOICULESCU
☒	Alexander VON JANTA LIPINSKI
☐	Julia VON JANTA LIPINSKI
☐	Romain ZANOLLI
☐	Yuanfang ZHANG
☒	Maya ZHELYAZKOVA
☐	Francesca ZOLLIA ROUSSEL

Certificate of Completion

 **PV_final_AG2024.pdf**

ID: 58a4ce47-1e13-4c2e-a27e-2bc5a4ae4e5c

SIGN REQUEST ISSUED:

Oct 9, 2024

08:44 AM UTC

REQUESTED BY:

Albert Lahoud

president@appld-ee.eu

STATUS:

 **Completed**

on 09 Oct, 2024, 09:03 AM UTC

Audit trail

Generated on Oct 9, 2024

09 Oct, 2024, 08:45 AM UTC

Albert Lahoud has invited to sign the document

president@appld-ee.eu  **Verified**

09 Oct, 2024, 09:03 AM UTC

Vanessa LE CORGUILLÉ has signed the document

vanessalecorguille@gmail.com  **Verified**

2a02:8440:b159:5cfa:f1c1:d38:e9f0:9c91

